



| SÉJOURS

PAR VALÉRIE APPERT

SÉJOURS LINGUISTIQUES : ATTRACTIFS ET EFFICACES

Outils d'apprentissage et d'ouverture au monde, les séjours linguistiques évoluent au fil des ans et des changements de modes de vie. Si les jeunes veulent de la nouveauté, les CE/CSE réclament du sérieux avant toute chose. Les organismes s'adaptent. Attentes, offre, pédagogie, destinations... Un secteur en perpétuelle mutation.



A SAVOIR

Ce qu'attendent les élus :

- * Des informations détaillées sur les questions d'encadrement et de sécurité ainsi que sur la famille d'accueil.
- * Des informations sur le budget pédagogique, le budget alimentation, sur les transports (avec une préférence pour le transport régulier, train ou avion, mais pas de car !), sur le renouvellement des séjours.
- * Des séjours à destination des 8-12 ans, de plus en plus populaires du fait de la généralisation de l'apprentissage des langues à l'école primaire et des études rendues publiques sur les avantages de commencer une langue dès le plus jeune âge.

Ce que certains organismes peuvent faire :

- * Proposer des réunions avant le séjour, le mercredi ou après 18h pour que les parents puissent venir accompagnés de leurs enfants. Ou organiser des visioconférences pour les CE/CSE de région.
- * Créer pour un CE/CSE un séjour spécifique qui sera ensuite proposé dans les brochures.
- * Rajouter des services, comme les départs de province, ou des éducteurs sur certains sites, inviter les élus à passer pendant leurs propres séjours.





Crise économique et vague d'attentats obligent, le séjour linguistique marquait le pas depuis quelques années. Mais un regain de fréquentation ces deux dernières années témoigne de son importance dans un monde où la pratique des langues, et notamment de l'anglais, s'avère cruciale. Il lui a fallu toutefois s'adapter aux attentes d'une jeune population rompue aux voyages et toujours en quête d'innovation. Le discours tenu par les organismes se fait donc de plus en plus en direction des jeunes, avec des brochures plus attirantes et des programmes moins scolaires. Même si le parent reste le premier décideur. Avec l'aide, dans le meilleur des cas, du comité d'entreprise ou du comité social et économique.

DES CE/CSE DE PLUS EN PLUS EXIGEANTS

Les CE/CSE restent aujourd'hui les premiers prescripteurs de séjours de vacances pour mineurs. Ce qui n'empêche pas une certaine ambiguïté : d'un côté des élus réticents à l'idée de programmer du linguistique, car trop scolaire pour eux et ne correspondant pas à une programmation de vacances et de

loisirs. De l'autre, des CE/CSE pour qui le « loisir » passe par la programmation de séjours de colonies de vacances et qui attendent en revanche du séjour linguistique un solide « retour sur investissement ». Le sérieux et les exigences des élus en matière de sélection de séjours se sont sérieusement accrus au fil des ans. Et leurs demandes affinées : pas de cours en trop grand groupe, pas trop de jeunes Français ensemble...

Et des questions toujours plus pointues sur la qualité de l'accueil dans une famille. Or ce type d'hébergement fait désormais l'objet de contrôles de plus en plus stricts, la réglementation du pays d'accueil renforçant les normes françaises.

LE SUR-MESURE ET LE SÉJOUR INDIVIDUEL ONT LA COTE

Heureusement les organismes disposent de relais sur place pour contrôler les familles sur leurs motivations, l'organisation de la vie avec le jeune « invité » et le programme d'activités qui lui sera dédié.

Si le séjour classique (cours le matin,

activités l'après-midi, hébergement en collège), le plus vendu autrefois, connaît aujourd'hui un certain déclin, c'est au profit de formules plus individualisées, en tout petits groupes ou avec des cours particuliers et donc une immersion garantie dans la langue du pays. Nouveaux coups de cœur : le one-to-one, séjour immersif avec un professeur dédié, ou les « home lessons », où les cours de langue sont donnés au domicile de la famille. Bref, du côté des CE/CSE, la demande s'apparente de plus en plus à du sur-mesure. voire à un séjour unique et personnalisé pour chaque enfant ! Pas d'inquiétude toutefois pour les tenants des bons vieux classiques : des séjours thématiques ou sportifs sont toujours proposés.

L'ENSEIGNEMENT ÉVOLUE, LES DESTINATIONS SE DIVERSIFIENT

Que l'on se rassure aussi question apprentissage : les outils interactifs se développent, les professeurs misant de





SE RENSEIGNER

plus en plus sur la conversation et les mises en situation concrètes. Pas question de transformer de très jeunes étudiants en parfaits bilingues mais de les aider à se débarrasser de leurs complexes (un frein typiquement français !) pour oser communiquer. Car, selon les responsables d'organismes, le séjour linguistique consiste à apprendre sur le terrain, il représente l'approche d'une culture et de modes de vie et l'apprentissage du vivre ensemble.

En matière de destinations, les cartes sont redistribuées : si l'anglais reste la langue la plus demandée et les pays anglo-saxons les plus plébiscités, l'Angleterre perd toutefois de son attrait au profit de l'Irlande, et les grandes métropoles font désormais moins recette que les villes de taille moyenne, pour des raisons de sécurité.

Sans surprise, le Canada a gagné en attractivité ce que les Etats-Unis ont perdu en séduction. Trop associé au loisir, l'espagnol est une langue de moins en moins demandée. Peu d'offres sur l'Allemagne, encore moins sur l'Italie ; quant au chinois, désormais au programme de certains collégiens dès la 5ème, il ne motive quasiment aucun séjour en Chine. --

Auprès de l'Office

Les organismes agréés par l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques se sont engagés dans un « Contrat Qualité » élaboré avec des associations de consommateurs et des fédérations de parents d'élèves. L'Office contrôle notamment la qualité de la sélection des familles d'accueil, les ratios d'encadrement, le nombre d'élèves par classe, mais aussi les procédures d'information des jeunes et des parents, la qualité et la véracité des brochures... Des contrôles sur le terrain sont effectués régulièrement par des contrôleurs indépendants. L'Office, tél. 01 42 73 36 70. www.loffice.org

Auprès de l'Unosel

L'Unosel, Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues, regroupe des organismes sélectionnés et

labellisés pour leur niveau de qualité. L'Unosel a notamment participé à l'élaboration d'une norme européenne des séjours et stages linguistiques. L'Unosel, tel. 01 42 71 00 02. www.unosel.org

Auprès d'Atout France

Atout France délivre les immatriculations aux organismes. atout-France.fr

En visitant le Salon des séjours linguistiques et des voyages scolaires

Créé par l'Office en 2012, ce salon permet aux parents et aux élus de CE /CSE de rencontrer en un jour et un seul lieu une trentaine d'organismes (soit une centaine de destinations et près de 50 formules de séjours) prêts à leur apporter des réponses personnalisées. Il a lieu chaque année, un samedi du mois de mars, au lycée Henri IV de Paris 5. www.salon-office.com